

Les orchidées

Présentation générale

Une apparition récente :

Les premières orchidées apparaissent probablement il y a environ 20 à 30 millions d'années, au sein des plantes monocotylédones. Malgré cela, les orchidées croissent dans toutes les régions du Monde, à l'exception des déserts et des zones arctiques : près d'une plante sur douze dans le monde est une orchidée. L'intérêt porté en Europe aux orchidées indigènes est assez récent : le nombre de taxons reconnus a presque triplé à partir des années 1970, traduisant la volonté de mieux connaître pour mieux protéger.

Biologie :

Tous les taxons européens sont des espèces vivaces géophytes, c'est-à-dire qu'ils possèdent un organe de réserve souterrain (qui peut prendre différentes formes, rhizomes, tubercules ou pseudobulbes). Ce dernier permet au printemps la pousse de la tige feuillée qui assurera la reproduction et la recharge de l'organe de réserve. Les orchidées tirent d'ailleurs leur nom de l'existence de ces organes de réserves, *orchis* signifiant testicules en grec. Mais bien plus que par ces organes de réserves, les orchidées se distinguent de la plupart des plantes à fleurs par l'originalité de leurs stratégies adaptatives qui fait intervenir autant la symbiose que le parasitisme avec d'autres organismes. La graine par exemple ne germe qu'après avoir été envahie par un champignon : il s'instaure une symbiose entre les deux protagonistes, le champignon apportant eau et sels minéraux et la future orchidée les sucres. Cette relation symbiotique peut durer tout au long de la vie de la plante, en particulier pour les espèces saprophytes, mais elle disparaît généralement à la maturité de la plante. La pollinisation de la plupart des orchidées européennes se fait par l'intermédiaire d'insectes (on parle alors de reproduction par entomogamie) en quête de nectar et/ou de pollen, mais qui sont parfois récompensés (genres *Anacamptis*, *Platanthera*, *Epipactis*), parfois leurrés (*Dactylorhiza*, *Ophrys*). Le cas des *Ophrys*

constitue un exemple remarquable de leurre : les insectes mâles en recherche d'une partenaire sont dupés par la forme, la couleur et même la pilosité et l'odeur du labelle (pétale médian, très dissemblable des autres pièces florales) qui rappellent la femelle convoitée. Dans sa tentative d'accouplement avec la fleur, l'insecte emporte les pollinies, sortes de sacs qui renferment le pollen. Le mâle lors d'une seconde visite tout aussi infructueuse assurera la reproduction croisée de l'orchidée. Quelques espèces d'orchidées cependant peuvent également s'autopolliniser en l'absence de visite par un pollinisateur (par exemple, l'*Ophrys* abeille). Certaines espèces peuvent également se multiplier de façon végétative, le plus souvent par fragmentation des parties souterraines.

Ecologie :

L'écologie des différentes espèces n'est pas toujours aisée à déterminer, mais il est possible de proposer quelques remarques générales sur les préférences de nos orchidées en matière de caractéristiques physico-chimiques des sols, de la teneur en eau du substrat et d'héliophilie (préférence pour l'ensoleillement ; par opposition à la sciaphilie, préférence pour l'ombrage). La plupart des espèces sont neutrophiles oligotrophes, c'est-à-dire qu'elles montrent une nette préférence pour les sols calcaires (à pH élevé) mais pauvres en nitrates, conditions que l'on retrouve généralement sur les pelouses et les bas-marais calcaires. Dans ces milieux, l'eutrophisation par apport d'engrais constitue la principale menace qui pèse sur les stations d'orchidées.

En outre, on rencontre une dichotomie assez nette chez les orchidées européennes entre celles qui apprécient les sols humides (espèces hydrophiles) et celles qui au contraire préfèrent les sols secs (espèces mésophiles ou xérophiles). La préférence pour l'ensoleillement n'est pas toujours aisée à déterminer, car elle dépend d'autres facteurs comme la pluviosité. On peut cependant reconnaître des espèces sciaphiles qui croissent en sous-bois et qui tolèrent des éclaircies du peuplement de faible ampleur, des espèces héliophiles qui ne toléreront pas l'embroussaillage, et des espèces intermédiaires ou indifférentes.

La variété des habitats occupés par les orchidées et leurs fortes exigences en matière de richesse du sol et de perturbations font des orchidées des espèces indicatrices de l'intensité locale des actions de l'Homme.

Les orchidées du Parc de Grignon : répartition et évolution des populations

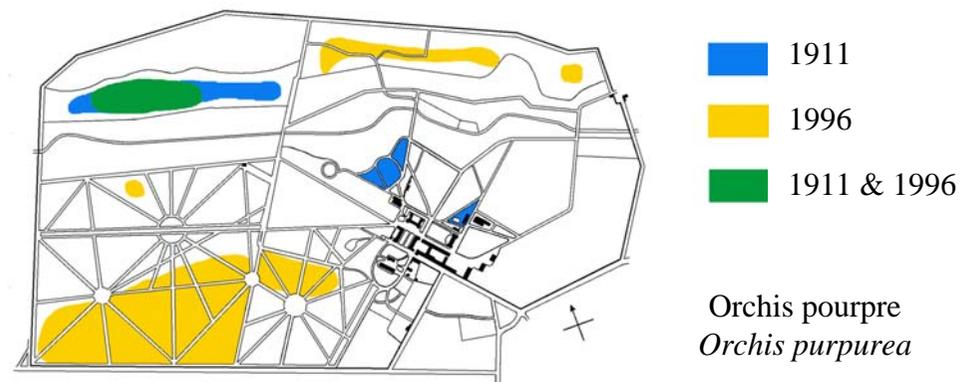
La répartition actuelle et passée

Nous avons la chance assez inhabituelle de disposer d'un inventaire semi-quantitatif des phanérogames (plantes à fleurs) du Parc de Grignon publié en 1911 par A. Moreau, répétiteur-préparateur de botanique, et L. Pichenaud, jardinier-chef du Parc. Cette « flore de Grignon » couvre le Parc dans son ensemble, les alentours immédiats du Parc et la route qui mène du Parc à la gare de Plaisir. Le catalogue mentionne pour chaque espèce son abondance (très rare, rare, peu commune, commune et très commune) et sa répartition dans la zone d'étude de façon assez précise. Néanmoins, il n'est pas précisé si les localités mentionnées constituent la répartition exhaustive de l'espèce dans le Parc. Ce travail est le résultat des récoltes et des excursions de botanique effectuées alors avec les élèves de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Grignon chaque année.

La répartition actuelle des orchidées présentée ici est le résultat des excursions menées au printemps 1996 dans le Parc par un seul observateur dans l'ensemble du Parc et aux localités mentionnées dans la flore de 1911 pour les espèces non trouvées. Le nombre de pieds (incluant les pieds sans fleurs) a été estimé pour chaque espèce pour chaque localité.

On peut donc considérer que la liste des espèces d'orchidées présentes en 1911 pouvait être plus exhaustive que celle retrouvées en 1996, bien qu'un effort particulier ait été entrepris pour retrouver les taxons mentionnés en 1911 et non retrouvés en 1996. A l'inverse, il n'est pas impossible que la répartition de certains taxons en 1911 soit plus étendue que ce qu'il apparaît à la lecture de la flore de 1911, alors que la répartition des taxons en 1996 rend compte de l'ensemble des observations.

La répartition des orchidées du Parc en 1911 et 1996 a été reportée sur une carte du Parc, avec en bleu la répartition de l'espèce telle que décrite dans la flore de 1911, en jaune la répartition constatée en 1996 et en vert les localités où l'espèce était mentionnée en 1911 et où elle était encore présente en 1996. L'exemple de la carte de répartition de l'Orchis pourpre *Orchis purpurea* est présenté ci-dessous.



Changements de répartition et d'abondance

La comparaison des cartes de distribution et l'appréciation générale de la fréquence de chaque espèce entre les deux périodes d'inventaires permet de mettre en évidence des changements, qu'il convient dans un second temps d'analyser. Quelques bémols toutefois à cette comparaison. La distribution d'une espèce est d'autant mieux connue que le territoire a été parcouru dans sa totalité et à plusieurs reprises au cours de la saison de végétation (les spécimens en fleurs sont plus facilement détectés et tous les taxons ne fleurissent pas en même temps). Or le catalogue de 1911 est le résultat de nombreuses sorties, parfois avec les élèves, qui se sont déroulées sur plusieurs années. A l'inverse, les observations de 1996 ne sont le fait que d'un seul observateur sur une seule saison de végétation : la conséquence est qu'un certain nombre de diminutions témoigneraient plus d'une sous-prospection que d'un réel changement d'abondance ou de distribution. Cependant, les endroits du Parc où chaque espèce était mentionnée en 1911 ont été prospectés (en particulier les taxons rares, non détectés), notamment en bordure du rû de Gally, au bois de la Défonce.

Une seconde limitation concerne l'appréciation de la rareté d'un taxon, notion assez subjective qui se réfère à la fois à la distribution de l'espèce et à son abondance (son nombre de pieds apparents). Il est cependant peu probable que cela constitue un handicap sérieux à la comparaison.

Les changements peuvent être appréhendés à l'échelle spécifique ou de l'ensemble des espèces.

Tableau 1. Changement d'abondance et de répartition des différents taxons du Parc entre 1911 et 1996 (TR très rare, R rare, AR assez rare, AC assez commune, C commune, TC très commune, † non trouvé ; -- déclin net, - déclin possible, = stabilité, + augmentation possible).

Espèce	Abondance		Répartition
	1911	1996	
Platanthère verdâtre	AC	TR	--
Orchis à larges feuilles	R	†	-
Orchis tachetée	AR	†	-
Orchis militaire	TR	†	-
Orchis pourpre	TC	TC	=
Orchis bouc	AR	TR	--
Ophrys mouche	AC	AC	-
Ophrys bourdon	AR	†	-
Ophrys abeille	R	TR	-
Céphalanthère à grandes fleurs	AC	AC	=
Epipactis à larges feuilles	AR	AR	=
Epipactis des marais	AC	†	-
Néottie nid d'oiseau	AR	AR	=
Listère ovale	C	TC	+

Le tableau 1 résume les changements d'abondance et de répartition des différentes espèces contactées soit en 1911, soit en 1996. Il se dégage un appauvrissement assez marqué de la richesse en orchidées. Sur les 14 espèces mentionnées en 1911, 5 n'ont pas été recontactées, et plusieurs autres ne semblent plus représentées que par quelques pieds (Ophrys abeille, Orchis bouc). Une seule semble avoir augmenté en abondance et en répartition (Listère ovale). Dans le détail, on s'aperçoit que ce sont les espèces forestières tolérant l'ombrage qui ont le mieux résisté. A l'inverse, toutes celles qui ont disparu étaient soit des espèces des milieux ouverts et/ou humides, soit des espèces représentées en 1911 par des populations réduites seulement (Orchis militaire, Ophrys bourdon). La cause la plus probable à la disparition des premières est l'eutrophisation des sols et des

eaux (souterraines et de surface) : les changements des pratiques agricoles sur le domaine et l'urbanisation en amont du rû ont probablement eu raison de l'Epipactis des marais, de l'Orchis à larges feuilles, de l'Orchis tachetée, et pourrait à court terme sceller le sort de l'Orchis bouc et de l'Ophrys abeille. Pour plusieurs de ces taxons comme pour le second groupe d'espèce, la rareté est un autre élément explicatif. Des petites populations ont un risque accru de disparaître par le seul fait du hasard, de la consanguinité. La collecte pour des herbiers a pu également porter préjudice à ces espèces.

En conclusion, ce travail montre l'intérêt des inventaires passés pour mieux comprendre la répartition actuelle des plantes du Parc et des menaces qui pèsent éventuellement sur elles. Il pourrait aisément être étendu à l'ensemble des phanérogames du Parc, selon des modalités identiques ou améliorées (avec des mesures d'abondance et de distribution moins subjectives par exemple).

Références bibliographique

- Bournérias, M. 1998. Les orchidées de France, Belgique et Luxembourg. Société Française d'Orchidophilie. Biotopie, Paris
- Delforge, P. 1994. Guide des orchidées d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche-Orient. Delachaux et Niestlé, Paris.

Platanthère verdâtre

Platanthera chlorantha (Reichenbach 1828)

Morphologie et phénologie :

Cette orchidée robuste (40 à 80 cm) se reconnaît immédiatement à la longueur très inhabituelle de son l'éperon floral. Les 8 à 30 fleurs blanc-verdâtre au labelle teinté de vert sont assez grandes. Elles s'articulent le long d'une tige cannelée. Deux grandes feuilles basilaires luisantes, ovales, longues et aux nervures nettes complètent le tableau. Une espèce jumelle *P. bifolia* se distingue de la présente par ses loges polliniques rapprochées et parallèles, alors qu'elles sont chez la Platanthère verdâtre nettement écartées à la base et arquées. L'espèce est assez polymorphe. La floraison a lieu de mai à août.

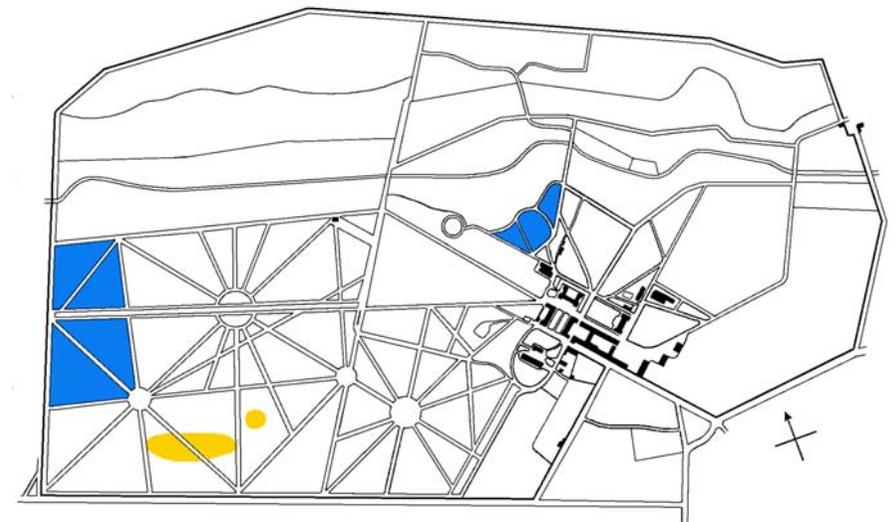


Exigences écologique et répartition :

La Platanthère verdâtre est une orchidée commune et répandue en France et en Europe. Si elle s'accommode d'une luminosité réduite et d'une grande variété d'habitats depuis les pelouses, les marais jusqu'aux forêts claires, elle montre une forte préférence pour les substrats calcaires, secs à humides.

Répartition dans le Parc et évolution :

La Platanthère verdâtre était assez commune dans le Parc en 1911. Elle semble depuis avoir connu une régression assez importante puisque 5 pieds seulement ont été retrouvés en 1996. Il est fort possible que l'effectif soit sous-estimée, du fait de qu'elle n'apparaît jamais en grandes densités et qu'elle demeure assez cryptique. Les raisons de son déclin sont difficiles à expliquer, puisque les habitats forestiers qu'elle occupait en 1911 n'ont pas subi de grandes transformations.



Orchis à larges feuilles

Dactylorhiza majalis (Hunt & Summerhayes 1965)

Morphologie et phénologie :

Les *Dactylorhiza* forment un groupe homogène de taxons qui sont souvent difficiles de distinguer entre eux, tâche rendue un peu plus ardue du fait du fort polymorphisme de certains taxons. Dans le Parc, l'Orchis à large feuille peut (pouvait) donc être confondu avec l'Orchis tacheté *D. maculata*. Comme cette dernière, elle se reconnaît à ses feuilles lancéolées (4 à 10 feuilles) le plus souvent maculées sur leur face supérieure. Elle s'en distingue néanmoins par son port plus robuste (20 à 40 cm), sa tige creuse (donc compressible) et surtout son inflorescence très nettement pourpre violacé foncée (et non rose pâle), comprenant jusqu'à 50 fleurs. Le labelle est profondément trilobé, tandis que les lobes latéraux sont légèrement rabattus en arrière. L'épéron bien développé est appliqué contre l'ovaire. L'espèce fleurit de mai à août.



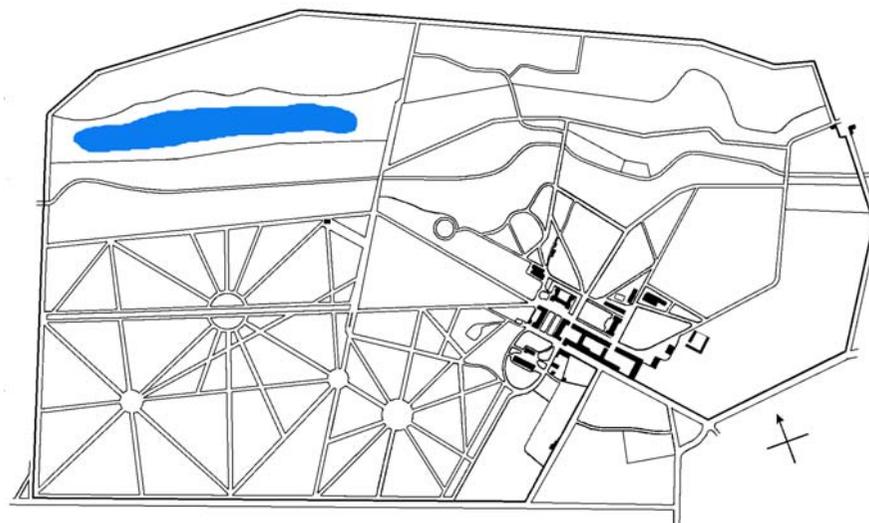
Exigences écologique et répartition :

L'Orchis à larges feuilles est une espèce héliophile, qui apprécie les substrats humides alcalins et faiblement acides. On la retrouve ainsi des prairies humides, aux suintements et aux pâturages, elle y est parfois abondante. Son aire de répartition en France est orientale, plus à l'Est, elle s'étend de la Scandinavie à la Russie.

Répartition dans le Parc et évolution :

L'Orchis à larges feuilles était signalée au bois de la Laverie en 1911, elle y était rare. Elle n'a pas été retrouvée dans le Parc en 1996, alors que le bois de la Laverie a fait l'objet d'une prospection particulière.

On peut proposer différentes explications à sa probable disparition. Les amendements récents de la Défonce et des champs en dehors du Parc ont pu détériorer son habitat. Le bois de la Laverie est régulièrement visité par des sangliers dont les effectifs semblent en augmentation depuis 1911. Des perturbations trop fréquentes du sol ne lui sont probablement pas favorables. Il conviendrait cependant de la rechercher dans la zone et aux alentours pour confirmer sa disparition.



Orchis tachetée

Dactylorhiza maculata (Soû 1962)

Morphologie et phénologie :

L'Orchis tachetée ressemble beaucoup à *O. majalis*. Elle s'en distingue cependant par son port plus élancé, sa tige pleine et son inflorescence plus pâle (la photographie montre un pied particulièrement rose). Les fleurs au nombre de 20 à plus de 50 constituent une inflorescence en cône. Le labelle est faiblement trilobé. Comme *D. majalis*, les feuilles sont généralement maculées, mais tenues très à l'horizontal. L'éperon est droit, presque aussi long que l'ovaire, tenu contre lui.

L'Orchis tachetée fleurit de mai à juin. Cette espèce possède une espèce sœur *D. fuchsii* qui préfère les sols calcaires, ce qui est le cas du Parc, mais elle est absente de l'Ouest parisien.



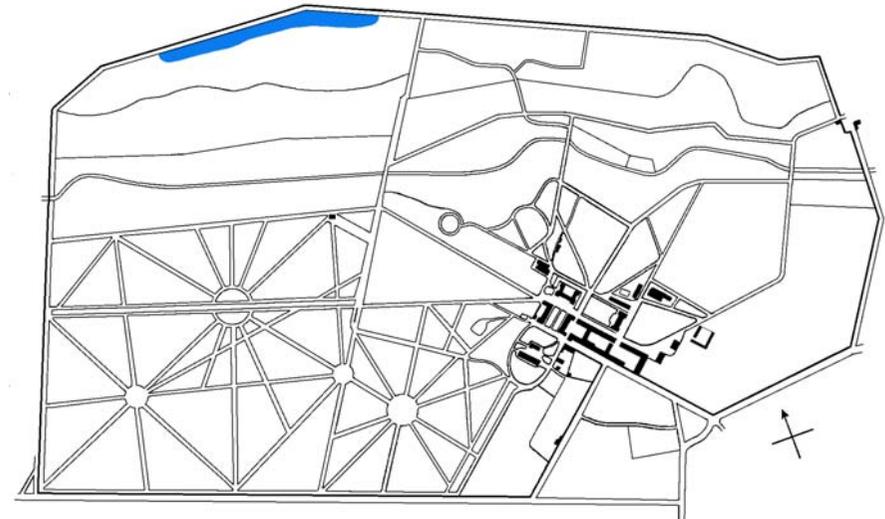
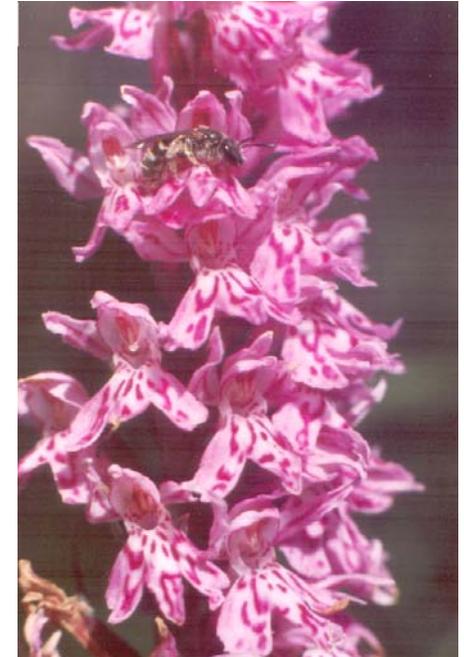
Exigences écologique et répartition :

L'Orchis tachetée se retrouve le plus souvent sur sol acide, même si elle se rencontre çà et là sur substrat alcalin dans des milieux assez variés, depuis les pelouses sèches, les bois clairs et les coupes forestières ou même les suintements. Son aire de répartition s'étend jusqu'en Asie. En France, l'espèce ne semble pas menacée du fait de la variété des biotopes qu'elle utilise.

Répartition dans le Parc et évolution :

Le genre *Dactylorhiza* pose un certain nombre de problèmes quant à la définition d'un certain nombre de taxons qui ne diffèrent parfois entre eux que par le substrat utilisé (acide ou alcalin). En 1911, l'Orchis tachetée est assez rare et localisée dans le bois au-dessus de la Défonce (dans le Parc ?). Elle n'a pas été retrouvée en 1996.

Le Parc n'a jamais dû représenter un habitat très favorable à cette espèce qui apprécie plutôt les sols acides, elle n'a donc sûrement jamais été abondante. Le changement des pratiques culturales à la Défonce et dans les environs immédiats sont des explications potentielles à sa probable disparition.



Orchis militaire

Orchis militaris (Linné 1753)

Morphologie et phénologie :

Cette orchidée ressemble fortement à *O. purpurea*, avec laquelle elle s'hybride communément. Le périanthe en forme de casque comme chez l'Orchis pourpre s'en distingue cependant par sa couleur blanc-rosâtre et non rouge-violacé. Le labelle rappelle lui-aussi nettement celui d'*O. purpurea* mais le lobe médian est souvent plus allongé et non dentelé à son extrémité. Le labelle est variable avec une dent centrale peu visible. Comme l'Orchis pourpre, les feuilles basilaires vert brillant, apparaissent dès octobre. La tige robuste est violacée, de 20 à 45 cm, l'inflorescence comporte 10 à 40 fleurs.

La floraison a lieu d'avril à juin.

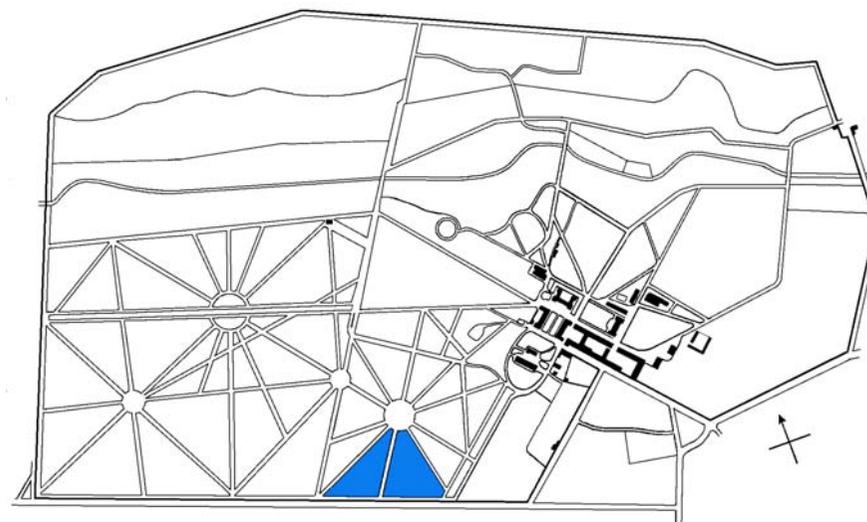


Exigences écologique et répartition :

L'Orchis militaire se rencontre de l'Espagne à la Sibérie. En France, elle manque dans une large partie de l'Ouest, du Centre, du Sud-Ouest ainsi qu'en Corse. Cette espèce se montre plus héliophile que l'Orchis pourpre, sur sol calcaire, assez sec. On la retrouve en conséquence des pelouses aux boisements clairs de feuillus, aux lisères et aux prairies non amendées.

Répartition dans le Parc et évolution :

L'Orchis militaire était déjà très rare en 1867. La situation est restée identique jusqu'en 1911 au moins, elle est alors mentionnée dans le bois au-dessus du rond de Bel-Air. Elle n'a pas été retrouvée en 1996, sans que l'on puisse affirmer qu'elle a réellement disparu : une espèce aux effectifs réduits n'est pas toujours facile à détecter. On peut proposer plusieurs hypothèses à sa probable disparition (effectifs réduits, donc fort risque d'extinction, fermeture des milieux forestiers). La compétition avec *O. purpurea* semble peu probable, parce que cette dernière espèce est toujours absente dans la zone qu'occupait *O. militaris* en 1911. Mais les causes qui ont amené l'espèce dès 1867 au bord de la disparition dans le Parc sont inconnues.



Orchis pourpre

Orchis purpurea (Udson 1762)

Morphologie et phénologie :

Cette orchidée robuste se distingue par la partie sommitale de sa tige lavée de pourpre, par son inflorescence de la même couleur, massive. Elle mesure de 30 à 80 cm, l'inflorescence comprend 25 à 200 fleurs. La fleur est de taille moyenne. Les pétales, soudés aux sépales, forment un casque ovoïde, pourpre foncé. Le labelle trilobé, varie en forme comme en couleur, mais il est généralement blanc-rosâtre ponctué de pourpre. Les lobes latéraux encadrent le lobe médian, plus large, celui-ci se divise lui-même en deux lobes que sépare une petite dent centrale. Le bord du labelle est plus ou moins dentelé.



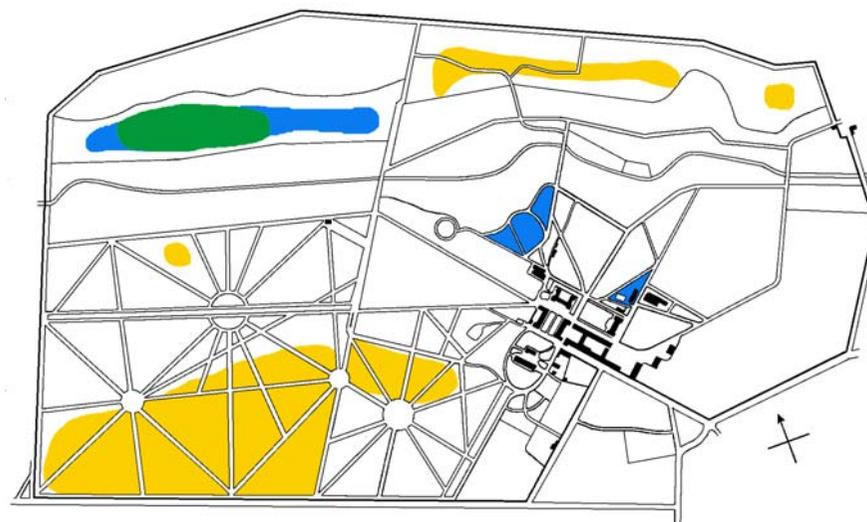
Les 3 à 6 feuilles basilaires se reconnaissent à leur couleur verte brillante. L'Orchis pourpre fleurit de mi-avril à mi-juin, mais l'on peut apercevoir ses feuilles caractéristiques dès la fin du mois de novembre.

Exigences écologique et répartition :

L'Orchis pourpre est abondante en France, comme sur l'ensemble des pourtours atlantique et méditerranéen, du fait de ses faibles exigences écologiques. Elle s'installe sur les pelouses, bois et forêts (hêtraies-chênaies), dès lors que le substrat est frais et calcaire. Elle supporte un ensoleillement variable.

Répartition dans le Parc et évolution :

L'Orchis pourpre est la plus abondante des orchidées du Parc, et l'était déjà au début du siècle. Sa répartition dans le Parc semble assez morcelée, mais son bastion semble être au sud du Parc avec au moins 2.000 pieds. Les autres populations semblent se limiter à quelques dizaines de pieds. La faible concordance entre sa répartition en 1911 et en 1996 doit être en grande partie un artefact, l'inventaire de 1911 ne faisant probablement pas référence de toutes les localités où l'Orchis pourpre était présente. Cependant l'espèce est aujourd'hui absente ou en effectifs réduits dans certaines zones où elle était très commune en 1911 (jardin anglais, bois de la Défonce). Il est probable que l'amendement de la Défonce et des terres immédiatement en dehors du Parc lui a été défavorable. Du fait de sa plasticité écologique et de ses effectifs, l'Orchis pourpre a de beaux jours devant elle dans le Parc.



Orchis bouc

Himantoglossum hircinum (Sprengel 1826)

Morphologie et phénologie :

Il s'agit de la plus robuste de nos orchidées, et elle peut dépasser le mètre. Elle doit son nom à l'odeur fétide qui se dégage de son inflorescence. Les fleurs qui dépassent souvent la centaine sont grandes et se reconnaissent immédiatement en raison de la longueur exceptionnelle du lobe médian du labelle qui peut atteindre près de 6 cm. Ce dernier replié dans le bouton floral, se déroule ensuite au moment de la floraison, en se tordant sur lui-même. L'éperon nectarifère est de petite taille. Les 4 à 6 feuilles basales sont vert terne, de grande taille et visibles dès octobre. Elles se dessèchent et disparaissent au moment de la floraison. L'espèce est peu polymorphe, à l'exception de l'odeur de ses fleurs. La floraison a lieu de mai à juin.

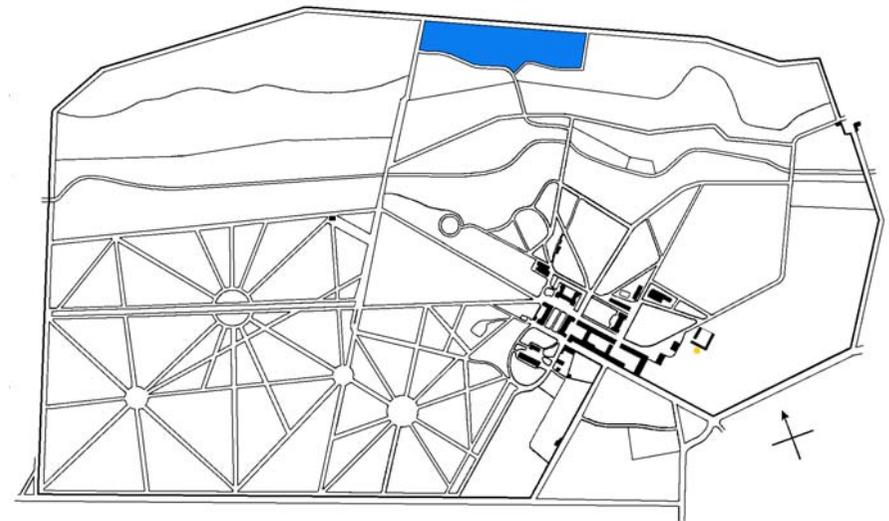


Exigences écologique et répartition :

L'espèce est présente pratiquement partout en France, à l'exception de la Corse, elle a une aire de distribution atlantico-méditerranéenne. Elle paraît en augmentation en France, conséquence possible du réchauffement climatique. L'Orchis bouc est une espèce héliophile, qui ne supporte que les substrats secs et calcaires. On la retrouve des pelouses, aux ourlets et aux lisères des bois clairs. Elle est généralement localisée et rare.

Répartition dans le Parc et évolution :

L'Orchis bouc était présente en effectifs réduits au-dessus de la côte aux Buis en 1911. Un seul pied a été retrouvé en 1996 près des bâtiments agricoles (reprographie) en compagnie d'Ophrys abeilles sur un site peu propice à son développement, car peu étendu, relativement humide et situé en bordure de champ. Il est difficile de proposer une explication à son déclin – de petite ampleur s'il a eu lieu-. L'amendement de la Défonce a pu lui porter un certain préjudice. L'absence de lisières enherbées étendues explique probablement qu'elle est aujourd'hui au bord de la disparition dans le Parc.



Ophrys mouche

Ophrys insectifera (Linné 1753)

Morphologie et phénologie :

Cette discrète Ophrys n'usurpe pas son nom tant la fleur ressemble à un insecte. Usant de son labelle trilobé, foncé, orné de deux pseudo-yeux brillants, surmontés de sépales très fins et noirs à l'allure d'antennes, elle dupe le malheureux insecte qui sera chargé de féconder les pieds voisins en tentant de s'accoupler avec une femelle virtuelle. Les fleurs sont de tailles moyenne, en petit nombre le long de l'inflorescence (2 à 15 fleurs, l'inflorescence mesure de 15 à 60 cm) et sont maculées en leur centre de bleu grisâtre.

L'espèce est peu polymorphe et fleurit du mois d'avril à juin.

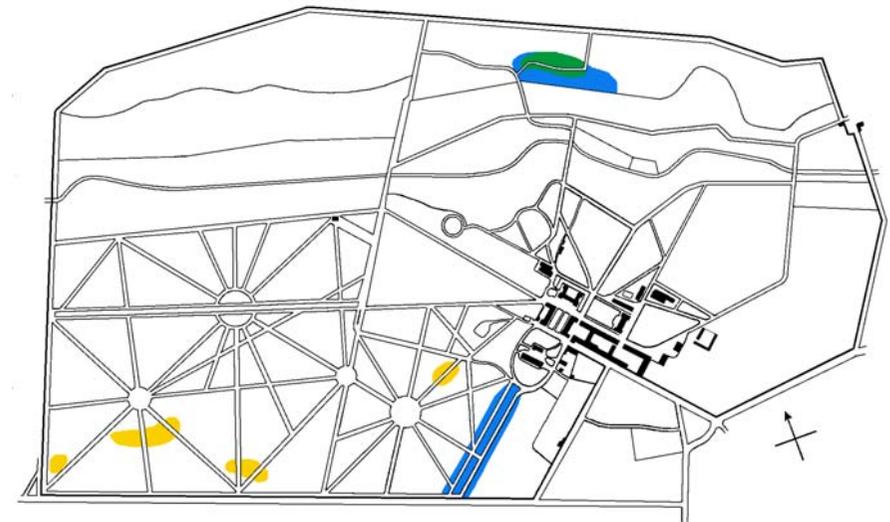


Exigences écologique et répartition :

L'Ophrys mouche est une espèce plutôt héliophile, qui apprécie à ce titre les pelouses et les bois clairs sur des substrats calcaires. Cette espèce européenne reste absente d'une grande partie du pourtour méditerranéen et de l'Ouest. Elle apprécie les talus herbeux, les lisières, les pelouses, les bois clairs et denses

Répartition dans le Parc et évolution :

L'Ophrys mouche se rencontrait assez communément le long de l'allée de Folleville et à la côte aux Buis en 1911. On la retrouve en cette dernière localité, mais elle semble avoir disparu des abords de l'allée de Folleville. Sa répartition dans le Parc est nettement discontinue, soit que ses exigences la confinent à des habitats peu étendus, soit que l'espèce, difficile à repérer, soit passée inaperçue entre les différentes taches. Une trentaine de pieds ont été repérés dans la partie nord du Parc en 1996, et près de 200 au sud. Il est difficile de mesurer l'évolution des effectifs entre 1911 et 1996. Tout au plus peut-on parler d'un déclin modéré. L'exploitation forestière en ouvrant le milieu doit lui être favorable à l'échelle du Parc.



Ophrys bourdon

Ophrys fuciflora (Moench 1802)

Morphologie et phénologie :

Cette belle orchidée ressemble à l'Ophrys abeille, bien que de taille légèrement plus petite (10 à 30 cm). Elle s'en distingue néanmoins assez facilement par ses fleurs (au nombre de 2 à 10), de grande taille. Le labelle est entier, large, aux bords aplatis. L'appendice est assez grand nettement orienté en avant (et non pas en arrière), dans une échancrure assez profonde. Les sépales sont généralement plus larges que chez *Ophrys apifera* et plus violacés. Les pétales tout aussi réduits que chez l'Ophrys abeille sont nettement roses. La floraison s'étend du mois d'avril au mois de juin.



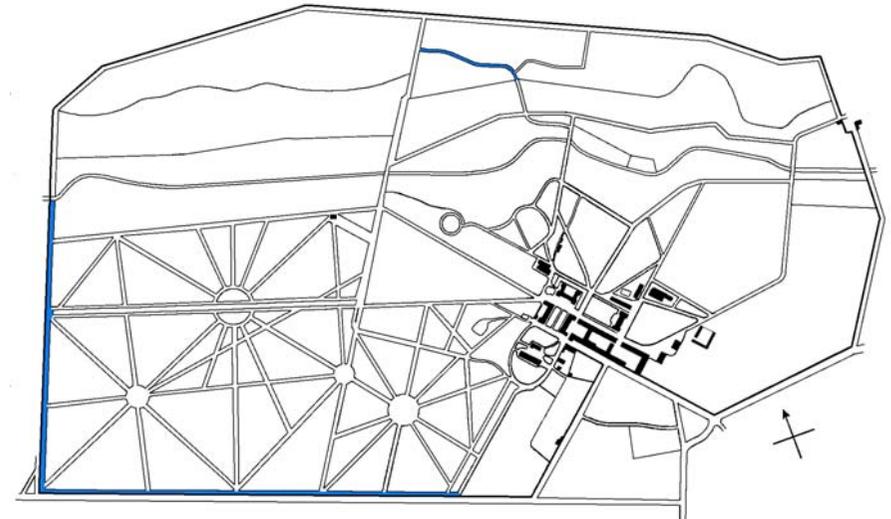
Exigences écologique et répartition :

L'Ophrys bourdon (également appelée Ophrys frelon) apprécie la lumière, mais tolère aussi un certain ombrage. Elle affectionne les sols calcaires, relativement secs. En conséquence, ses biotopes de prédilection sont les pelouses, les prés et les bois clairs.

Répartition dans le Parc et évolution :

En 1911, l'Ophrys bourdon était assez rare, bien que présente en plusieurs localités du Parc (chemin de la Défonce, allée de ceinture du Parc, près du cimetière de Thiverval). Elle n'a pas été retrouvée en 1996.

Son déclin –sinon sa disparition– tient probablement à plusieurs facteurs. Le chemin qui conduit à la Défonce a dû bien changer depuis 1911 (mise en place d'une décharge « sauvage », amendement de la Défonce à proximité et fermeture du milieu forestier). Le déclin des populations de la ceinture du Parc est plus délicat à expliquer. Une prospection plus intense serait nécessaire pour confirmer (ou non) sa disparition.



Ophrys abeille

Ophrys apifera (Hudson 1762)

Morphologie et phénologie :

Cette belle orchidée est de taille moyenne (20 à 50 cm), avec une inflorescence assez lâche qui comprend 3 à 10 fleurs très colorées. Les sépales blancs à roses sont souvent rabattus en arrière, tandis que les pétales vert-rosâtres sont étonnamment discrets. Le labelle trilobé et bombé est de petite taille, tandis que les lobes latéraux forment deux petites gibbosités nettement velues. L'appendice du labelle est peu visible car il est rabattu sous le labelle. L'Ophrys abeille fleurit de la fin du mois de mai au mois de juillet. Les pollinies sortent de leur loge et se rabattent sur le stigmate dès le début de la floraison : l'autofécondation est la règle, particularisme que l'on ne retrouve chez aucune autre Ophrys.



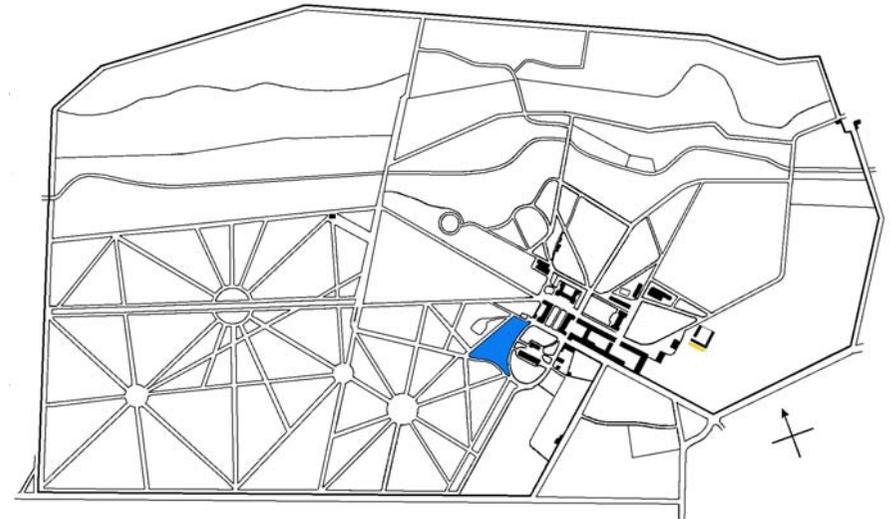
Exigences écologique et répartition :

L'Ophrys abeille apprécie les sols secs à temporairement inondés, en pleine lumière. On la retrouve ainsi dans les pelouses, les prés, les friches. L'espèce est répandue et parfois abondante dans ses stations.

Répartition dans le Parc et évolution :

L'Ophrys abeille était rare et présente seulement au bois de la glacière en 1911. Elle n'y a pas été retrouvée en 1996, mais une quinzaine de pieds a été retrouvée à proximité des bâtiments agricoles (reprographie), sur un petit talus enherbé, détrempe par de légers suintements.

L'habitat utilisé n'est probablement pas optimal (proche de champs cultivés, donc amendés). L'effectif réduit retrouvé en 1996 n'incite pas à l'optimisme. Elle serait alors la seconde Ophrys à disparaître du Parc.



Céphalanthère à grandes fleurs

Cephalanthera damasonium (Druce 1906)

Morphologie et phénologie :

Cette orchidée relativement robuste (20 à 40 cm) se reconnaît facilement à ses fleurs (3 à 12 fleurs) assez grandes, blanc-jaunâtre et qui s'ouvrent peu. L'espèce se reproduit surtout par autogamie, plus rarement par cléistogamie.

Le labelle est orangé à sa base. Les feuilles sont lancéolées, vert terne et réparties le long de la tige.

Le risque de confusion est donc réduit, d'autant plus que l'espèce est peu polymorphe.

La floraison a lieu en mai-juin.



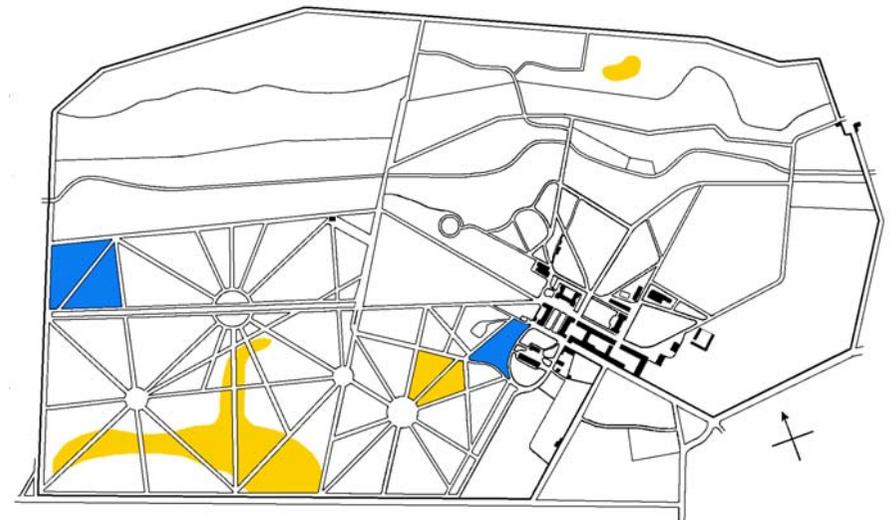
Exigences écologique et répartition :

La Céphalanthère à grandes fleurs se retrouve partout en Europe tempérée. Elle se montre assez commune bien que rarement abondante sur une grande partie du territoire français, à l'exception de l'Ouest (elle est absente de Bretagne et d'une grande partie de la côte atlantique). Cette espèce plutôt sciaphile, qui apprécie les sols calcaires bien drainés, s'accommode bien des stades de recolonisation forestière.

Répartition dans le Parc et évolution :

La Céphalanthère à grandes fleurs était assez commune en 1911, on pouvait la rencontrer au bois de la glacière et les fonds de Thiverval. La distribution reportée en 1996 diffère relativement peu de celle de 1911. Une petite population existe au nord du Parc totalisant au moins une cinquantaine de pieds. La population située au sud-ouest du Parc constitue le bastion de l'espèce avec au moins 500 pieds, tandis la troisième population comprend une cinquantaine de pieds.

La Céphalanthère demeure assez commune dans le Parc, statut qui ne devrait guère changer dans les décennies à venir.



Epipactis à larges feuilles

Epipactis helleborine (Crantz, 1769)

Morphologie et phénologie :

Cette orchidée flexueuse mesure généralement 40 à 80 cm. On la reconnaît à ses feuilles ovales lancéolées, généralement étalées à ascendantes. L'inflorescence comporte jusqu'à 100 fleurs, de taille moyenne, de couleur et de forme peu spectaculaires. Le périanthe est verdâtre, aux pétales teintés de rose. Le labelle cordiforme est blanc. La tige est pubescente dans sa partie sommitale. L'espèce est très polymorphe, ce qui pourrait résulter de son large spectre écologique. La floraison est tardive et s'étale de la fin du mois de juin jusqu'au début du mois d'août.

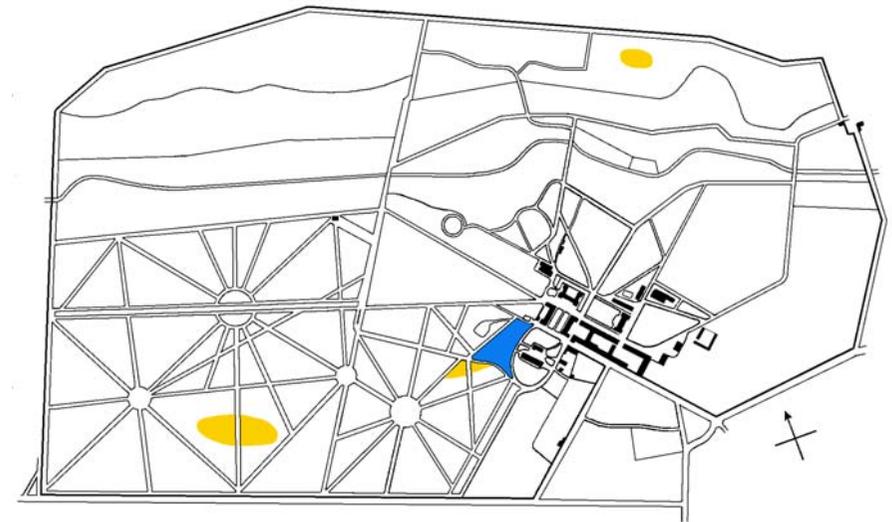


Exigences écologique et répartition :

L'Epipactis à larges feuilles est une espèce nettement sciaphile, bien qu'il existe des populations héliophiles. Elle apprécie les sols forestiers, frais, profonds. On la retrouve ainsi dans les boisements de feuillus, le long des sentiers, en lisière. Elle apparaît aussi parfois dans les parcs et jardins, comme c'est le cas dans les départements parisiens. Elle est très répandue en Europe et parfois abondante. Elle a récemment colonisé le nord-est de l'Amérique du Nord.

Répartition dans le Parc et évolution :

L'Epipactis à larges feuilles était peu commune en 1911 dans le Parc. Son statut ne semble guère avoir changé depuis. Si elle a été retrouvée à proximité de ses anciennes stations, deux autres petites populations isolées ont également été découvertes (2 et 20 individus respectivement au nord et au sud du Parc). L'échantillonnage a probablement été conduit un peu tôt pour cette espèce à la floraison tardive. De ce fait, ses effectifs sont probablement sous-estimés. Quoiqu'il en soit, l'Epipactis à larges feuilles demeure une orchidée assez rare dans le Parc.



Epipactis des marais

Epipactis palustris (Crantz, 1769)

Morphologie et phénologie :

L'Epipactis des marais est une orchidée facile à reconnaître. Les 7 à 20 fleurs sont de taille moyenne, s'ouvrent largement, découvrant son labelle articulé en deux parties. L'hypochile (partie située vers le stigmate) blanc est strié de rouge violacé, la partie distale, l'épichile, est également blanche, jaune à sa base. La tige fait de 15 à 60 cm, le long de laquelle prennent place 4 à 8 feuilles lancéolées, étalées à ascendantes. L'Epipactis des marais est peu polymorphe. Elle forme le plus souvent d'importantes colonies. Sa floraison tardive qui s'étend de juin à juillet est caractéristique des Epipactis.

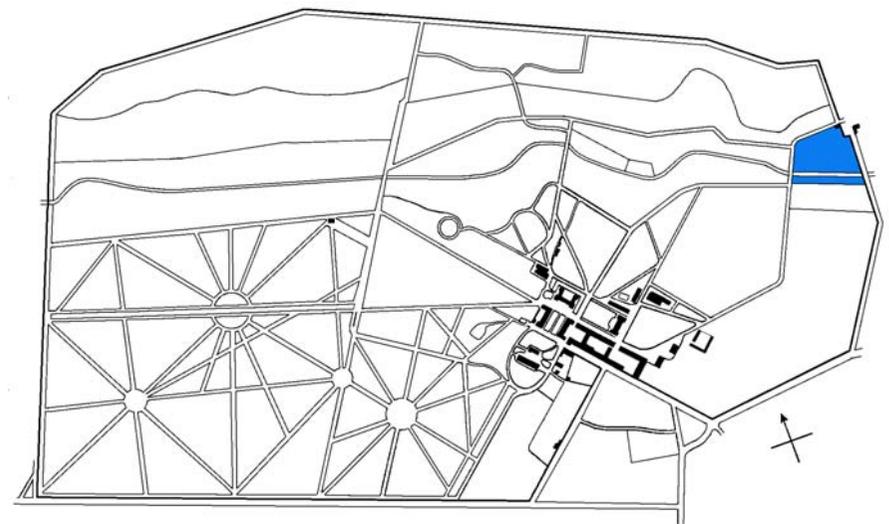


Exigences écologique et répartition :

L'Epipactis des marais est une espèce européenne, absente du Centre de la France, avec des populations parfois très dispersées. Elle est ainsi très rare en Corse. Cette espèce héliophile apprécie les substrats basiques frais à humide. On la retrouve ainsi dans les arrière-dunes, les marais ou les prairies humides.

Répartition dans le Parc et évolution :

L'Epipactis des marais était présente dans les prairies de Chantepie en 1911, elle y était assez commune. Force est de constater que les choses ont bien changé : aucun pied n'a été retrouvé en 1996. La cause la plus probable est la modification des abords du rû de Gally dont il était déjà dit en 1911 qu'il n'était « plus que l'égout collecteur de la ville de Versailles ». L'eutrophisation du ruisseau, l'amendement des champs adjacents, et peut-être le drainage des parcelles bordant le rû de Gally ont eu raison de cette belle orchidée.



Néottie nid d'oiseau

Neottia nidus-avis (L.C.M. Richard 1817)

Morphologie et phénologie :

Cette orchidée est probablement l'une des plus originales du Parc : elle est totalement dépourvue de chlorophylle ce qui lui donne sa couleur beige pâle à brunâtre, de la tige aux fleurs. La tige est épaisse, cannelée et charnue, les feuilles réduites à des gaines. Les fleurs sont inégalement réparties le long de l'inflorescence, les fleurs inférieures étant très espacées. Le labelle est en forme de Y renversé. Il se caractérise également par l'absence d'éperon. L'espèce est peu polymorphe. L'espèce fleurit de mai à juillet, mais les hampes florales de 15 à 35 cm peuvent persister plusieurs années après la fructification.



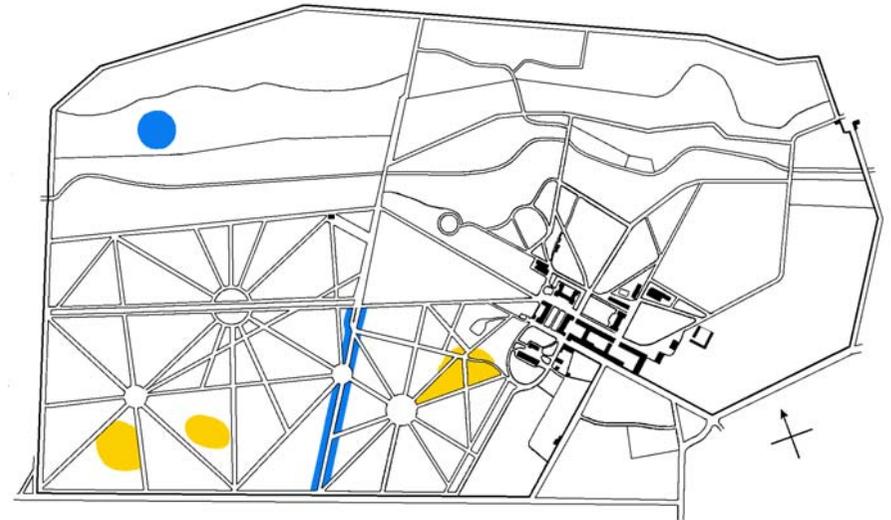
La reproduction est le plus souvent autogame, et des fructifications cléistogames souterraines ont été signalées.

Exigences écologique et répartition :

La Néottie est largement répandue en France, son aire de répartition s'étend en fait de l'Europe à l'Asie. Elle recherche un sol frais, profond, calcaire à neutre. Elle s'accommode d'un couvert dense. On la retrouve souvent en hêtraies denses, ainsi que dans les peuplements de conifères. Elle peut former d'importantes colonies, dont les effectifs peuvent cependant fluctuer fortement d'une année sur l'autre.

Répartition dans le Parc et évolution :

La Néottie était signalée comme assez rare dans le bois de la Défonce et le long de l'allée des tilleuls. Ces deux populations n'ont pas été retrouvées en 1996 mais les populations retrouvées en 1996 se situent de part et d'autre de l'allée des tilleuls. L'espèce demeure assez rare, totalisant moins d'une centaine de pieds dans les deux bastions en 1996. En l'absence de relevés sur plusieurs années, il est difficile d'estimer le nombre réel de pieds pour cette espèce aux effectifs qui fluctuent naturellement. Elle se rencontre dans ses habitats préférentiels, c'est-à-dire sous hêtraie dense et dans les peuplements de conifères (Pinède). Bien qu'assez rare, l'espèce ne semble pas menacée ni à court, ni à moyen terme.



Listère ovale

Listera ovata (Brown 1813)

Morphologie et phénologie :

Cette orchidée se reconnaît immédiatement à ses deux feuilles larges et ovales, opposées nettement nervées qui apparaissent bien avant la floraison (parfois une troisième est aussi insérée à la même hauteur sur la tige). Cela lui a donné son autre nom de Double-feuille. L'inflorescence, lâche, à l'inverse est peu spectaculaire, les fleurs au nombre de 20 à 80 sont petites et vertes. Le labelle en Y renversé est souvent rabattu vers la tige. Les pieds sont généralement dispersés. La floraison a lieu de mai à juin, mais le pied de 20 à 60 cm est visible d'avril à juillet.



Exigences écologique et répartition :

La Listère ovale est la plus répandue des orchidées françaises, on la trouve même dans les parcs urbains. Elle occupe une aire géographique qui couvre toute l'Eurasie. Espèce nettement sciaphile, elle est assez indifférente à la nature des sols même si elle apprécie les sols riches en nitrates et plutôt humides.

Répartition dans le Parc et évolution :

La Listère ovale est rencontrée dans le bois de la Laverie en 1911, elle y est commune. En 1996, elle y est toujours commune (200 à 300 pieds) et déborde sur le chemin de la Défonce (100 pieds). Mais c'est au sud du Parc que l'espèce possède ses plus forts effectifs (près de 700 pieds). Son absence en 1911 dans cette partie du Parc paraît plutôt le fait d'une non-prospection ou d'indications non-exhaustives des localités où elle devait être présente. Il est difficile d'imaginer en effet que le milieu boisé ne lui convenait pas en 1911 (« absence » que l'on retrouve chez de nombreux taxons également bien répartis actuellement dans cette zone du Parc, comme *O. purpurea*, *C. damasonium*). Cette espèce a encore de beaux jours devant elle dans le Parc.

